Schaan/FL, 4. Mai 2022

Communiqué de presse : 70 ans de CIPRA

La CIPRA fête 70 ans de protection des Alpes

Mettre les personnes en réseau, surmonter les frontières, protéger les Alpes : depuis 70 ans, la CIPRA s’engage pour une bonne vie dans les Alpes. À quoi pourrait ressembler la région alpine dans le futur ? À l’occasion de son anniversaire le 5 mai, la CIPRA s’interroge de nouveau sur sa mission.

Des sommets couverts de palmiers, des villages numériques, des abeilles disparues : à quoi pourrait ressembler les Alpes de demain ? Le 70e anniversaire de la CIPRA est aussi l’occasion de se tourner vers l’avenir, et d’esquisser une vision pour les années à venir. « Avec la progression du changement climatique et la menace d’effondrement des écosystèmes, les défis n’ont jamais été aussi importants pour les Alpes », s’inquiète Bianca Elzenbaumer. La coprésidente de CIPRA International en est convaincue : « Nous avons besoin de personnes courageuses, qui imaginent et mettent en œuvre des visions nouvelles, durables et plus riches en couleurs pour les Alpes ». Sans ces personnes, la CIPRA n’existerait pas, comme le prouve un regard sur son histoire.

Tout commença par une vision

Détourner des cours d’eau, ou même construire un phare sur le Cervin ? En 1952, ces projets développés en France et en Italie ne sont pas la vision qu’a la géologue Edith Ebers pour les Alpes. Le 5 mai, elle invite donc des représentant·e·s de tous les pays intéressés à Rottach-Egern, en Bavière, en vue d’élaborer conjointement des directives internationales. C’est la naissance de la CIPRA. Depuis 1983, le siège de la CIPRA se trouve au Liechtenstein, le plus alpin de tous les pays alpins.

Cette vision de la société civile est devenue un traité international : près de quarante ans d’information, de conviction et de motivation auront été nécessaires avant que les pays alpins et la Communauté économique européenne (CEE) ne signent en 1991 la Convention alpine, qui est entrée en vigueur en 1995. Mario Broggi, président de la CIPRA de 1983 à 1992, se souvient : « Nous avons lancé une perspective alpine qui ne s’arrête pas aux frontières nationales ». Une perspective qui a constitué, selon lui, un terreau pour d’autres initiatives dans l’espace alpin.

D’autres grandes avancées suivent, notamment sous l’impulsion de la CIPRA : les premiers réseaux de villes et de communes, « Ville des Alpes de l’Année » et « Alliance dans les Alpes », qui mettent en œuvre la Convention alpine au niveau local depuis 1997. La volonté affirmée en 2000 dans le protocole Transports de la Convention alpine de renoncer à construire de nouvelles routes à grand débit (dont les autoroutes) pour le trafic transalpin. La création en 2013 du Conseil des jeunes de la CIPRA, au sein duquel les jeunes expriment depuis lors leurs idées et participent à la politique alpine. « Ce ne sont que quelques-uns des nombreux succès dont nous sommes fiers », se félicite Bianca Elzenbaumer.

Les Alpes de demain

Peut-on éviter la catastrophe climatique ? Comment les différentes générations peuvent-elles travailler ensemble plutôt que s’opposer les unes aux autres ? Pourquoi possédons-nous tant d’objets, alors que nous n’avons réellement besoin que de quelques-uns ? Ces questions préoccupent Isabella Helmschrott. La jeune femme de 26 ans s’engage au sein du Conseil des jeunes de la CIPRA pour un avenir plus durable dans les Alpes : « Face au chaos climatique et aux crises telles que celle du coronavirus, on se sent souvent seul·e. Au sein du Conseil des jeunes de la CIPRA, j’ai le sentiment qu’ensemble, nous pouvons faire avancer les choses ». Avec les projets YOALIN (Youth Alpine Interrail) et Alptick, le Conseil des jeunes souhaite inciter d’autres jeunes à voyager de manière douce, en train, en bus, à vélo ou à pied. La mobilité est en effet responsable d’environ 30 % des émissions de CO2 dans les Alpes. « Pour un avenir désirable dans la région alpine et au-delà, il faut que les mentalités changent – dans nos têtes, et dans le système. »

À l’occasion de son anniversaire, la CIPRA publie un nouveau numéro de sa revue Alpenscène, intitulé « Les Alpes de demain – 70 ans de la CIPRA », disponible gratuitement en ligne à l’adresse suivante : [www.cipra.org/alpenscene](http://www.cipra.org/alpenscene)

Des photos en format imprimable et le texte du communiqué sont disponibles sur [www.cipra.org/fr/communiques-de-presse](http://www.cipra.org/fr/communiques-de-presse).

Pour toutes questions, prière de contacter :

Maya Mathias, Chargée de projet/ Communication, CIPRA International
maya.mathias@cipra.org, international@cipra.org

**La CIPRA, une organisation aux visages et formes multiples**

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faîtière non gouvernementale avec des représentations nationales et une représentation régionale dans les sept pays alpins. Elle regroupe plus de cent associations et organisations. La CIPRA œuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel, de la diversité régionale, ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin.

[www.cipra.org](http://www.cipra.org)